

À la lumière des données disponibles en ce moment, nous tenterons avec ce dernier volet¹ de compléter notre compréhension du groupe-cible le plus susceptible de faire toute la différence lors des prochains rendez-vous électoraux.

Méthode employée

Nous avons utilisé dans cette recherche les résultats combinés de cinq terrains menés entre septembre 1992 et juin 1993. Les quatre premiers terrains ont servi à suivre les tendances de l'opinion publique lors de la campagne référendaire d'octobre 1992.

Les deux premiers terrains, comprenant chacun 500 répondants, ont été réalisés en septembre 1992. Les deux mêmes échantillons ont servi lors des deux terrains subséquents effectués en octobre 1992 (technique «panel»).

Finalement, nous avons combiné en juin 1993 ces deux premiers échantillons pour parvenir à rejoindre environ 700 répondants des échantillons d'origine. Cette cohorte a été complétée d'un deuxième échantillonnage de 300 répondants servant d'étalon comparatif et permettant d'obtenir des mesures d'ensemble plus importantes en vue de l'élection fédérale.

Les réponses aux différents questionnaires ont été fusionnées dans un seul fichier; ce qui permet de croiser les réponses dans le temps pour de mêmes variables (mesures répétées). Ainsi cette étude porte sur un sous-ensemble de l'échantillon du sondage de juin 1993 totalisant 686 sur 1006 répondants.

Définition

Trois groupes sont comparés dans ce document. Il s'agit de groupes constitués à partir de réponses données à l'automne 92 et au printemps 93 à quatre questions portant sur leur appréciation des «standards» constitutionnels usuels: l'indépendance, la souveraineté/association, l'octroi d'un statut particulier ou la reconnaissance de la société distincte et finalement le statu quo.

Les changements d'opinion en regard de ces énoncés sont combinés (cf document La Mouvance, novembre 1993) afin de générer un indice de stabilité/instabilité des opinions constitutionnelles. Les trois groupes sont formés à partir de cet indice. Les deux premiers groupes rassemblent les répondants dont l'opinion est demeurée stable dans l'une ou l'autre des deux grandes catégories constitutionnelles: l'indépendance et la souveraineté/association versus le statu quo et le statut

¹Ce document complète l'étude entreprise par la diffusion du document La Mouvance.

particulier/société distincte. Le troisième groupe comprend les répondants dont l'opinion, d'une mesure à l'autre, a fluctué entre la souveraineté et le fédéralisme. Les dénominations suivantes sont utilisées afin de les reconnaître: les stables souverainistes, les stables fédéralistes et enfin les instables.

Instables

Intérêt et perception des enjeux du référendum de 1992: comparaison entre les stables fédéralistes et les instables.

A2-Différence significative entre les stables fédéralistes et les instables concernant l'influence qu'exerce la politique sur le domaine économique. Les stables fédéralistes considèrent plus que les instables que cette affirmation est fondée.

A3-L'intérêt pour le référendum de 1992 est plus marqué chez les stables fédéralistes que chez les instables.

A4A-La perception des instables portant sur le projet de Charlottetown était en septembre 1992 déjà majoritairement (55.6%) défavorable contrairement aux stables fédéralistes qui appuyait ce projet à plus de 88% d'entre eux. Par ailleurs nous ne décelons aucune différence significative entre les stables fédéralistes et les instables si on leur demande de comparer l'accord du lac Meech au projet de Charlottetown.

ARG2-Une différence significative apparaît entre les instables et les stables fédéralistes quand on leur demande leur appréciation de l'opinion voulant que le projet de Charlottetown rende plus difficile la protection du français. A 88% les stables fédéralistes se disent en désaccord avec cette affirmation tandis que 58% des instables sont du même avis contre 35% qui se disent en accord.

ARG3-60% des stables fédéralistes pensent qu'un non au référendum de 1992 signifie un oui à l'instabilité alors que 31% des instables sont du même avis.

ARG4-53% des instables se montrent en accord avec l'énoncé stipulant que le Québec a trop perdu pour accepter le projet de Charlottetown contre 8% des stables fédéralistes qui sont du même avis. ARG5-Cependant aucun des deux groupes ne croient qu'un non c'est un oui à la souveraineté.

Perception de diverses personnalités comparaison entre les trois groupes

B1A-Jean Allaire est populaire nettement plus auprès des stables souverainistes. Peu de stables fédéralistes ou d'instables lui accordent de l'importance.

B1B-Jacques Parizeau est évidemment populaire auprès des stables souverainistes (67%) marquant une différence significative avec les instables chez qui il n'est populaire qu'auprès de 44% d'entre eux: les instables se différencient sur ce sujet des stables fédéralistes qui sont plus nombreux à manifester des attitudes extrêmes envers M. Parizeau. Les instables ayant tendance à opter à plus de 60% pour des positions centristes.

B1D-Jean Campeau n'est majoritairement populaire qu'auprès des stables souverainistes. 56% des instables et 66%

des stables fédéralistes lui trouvant peu d'importance.

B1F-Robert Bourassa ne se différencie pas en terme de popularité entre les stables souverainistes et les instables. Cependant une différence significative apparaît entre les stables fédéralistes et les instables: les premiers le trouvant important à plus de 73% d'entre eux.

B1G-B1H-B1I-B1O-Aucune différence significative de popularité n'apparaît entre les chefs syndicaux en fonction de nos trois groupes excepté pour Gérard Larose. Ce dernier est nettement plus populaire auprès des stables souverainistes (52%) que des instables (15%).

C2: la proportion des stables souverainistes dont l'opinion était définitive lors de la première phase (septembre) de la campagne référendaire est nettement plus importante que celle des stables fédéralistes dont l'opinion était elle-aussi définitive (33% contre 13%). Les instables se répartissent moitié-moitié entre ceux dont l'opinion est définitive et ceux dont l'opinion peut changer.